



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège - division Namur

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*24094314\***

**13 JUN 2024**

**Greffe**

N° d'entreprise : **0704 894 941**

Nom

(en entier)

**BCC NAMUR**

(en abrégé)

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE CONSTANT DOZO 9 A 5380 FERNELMONT**

## Objet de l'acte : **Démission - Nomination**

Extrait du procès-verbal du 22 février 2024 de l'organe d'administration de la société à responsabilité limitée BCC NAMUR, constituée par acte dressé par le Notaire Michel HUBIN, de résidence à Liège, le 20 septembre 2018, publié aux Annexes du Moniteur belge du 25 septembre 2018 sous le numéro \*0329113\*, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte dressé par le Notaire Michel HUBIN de résidence à Liège, le 26 juillet 2023, publié aux Annexes du Moniteur belge du 28 juillet 2023 sous le numéro \*0376741\* :

[...]

### PREMIÈRE DÉCISION

L'assemblée générale prend acte de la désignation par la société à responsabilité limitée « BICYCLIC GROUP », sise et ayant son siège Rue des Charbonniers 1A à 7322 Bernissart, immatriculée auprès de la BCE sous le numéro 0759.527.024., Registre des Personnes Morales de Hainaut, division Tournai, de Monsieur Cheffert Jean Marie Léon Ghislain, né à Namur le 11 octobre 1962, (registre national des personnes physiques numéro 62.10.11-099.70), domicilié à 5020 Namur, Les Marlères, 52, en qualité de représentant permanent chargé de l'exécution effective du mandat d'administrateur au nom et pour le compte de la personne morale, et ce en remplacement de Monsieur Hervé Reginster, décédé. Cette désignation prend effet à la date du jeudi 22 février 2024.

[...]

### DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la décision susvantee, l'assemblée générale prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur présentée par Monsieur Cheffert Jean Marie Léon Ghislain, né à Namur le 11 octobre 1962, (registre national des personnes physiques numéro 62.10.11-099.70), domicilié à 5020 Namur, Les Marlères, 52. Cette démission prend effet à la date du mercredi 15 mai 2024. Elle s'inscrit dans le cadre de l'interdiction prescrite par l'article 2 :55 CSA de siéger à la fois au sein de l'organe d'administration en nom personnel et en qualité de représentant permanent d'une personne morale.

L'assemblée générale le remercie pour le travail effectué au cours de son mandat et lui donne pleine et entière décharge quant à l'exécution de celui-ci au cours de l'exercice écoulé et de l'exercice en cours jusqu'à la date de prise d'effet de sa démission, rien excepté ni réservé. Cette décharge sera pleinement confirmée lors de l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2023 par l'assemblée générale ordinaire de la Société.

En suite des décisions qui précèdent, l'assemblée générale constate que l'administrateur unique de la Société est la société à responsabilité limitée « BICYCLIC GROUP », sise et ayant son siège Rue des Charbonniers 1A à 7322 Bernissart, immatriculée auprès de la BCE sous le numéro 0759.527.024., Registre des Personnes Morales de Hainaut, division Tournai, représentée par son représentant permanent, Monsieur Cheffert Jean Marie Léon Ghislain, né à Namur le 11 octobre 1962, (registre national des personnes physiques numéro 62.10.11-099.70), domicilié à 5020 Namur, Les Marlères, 52. Conformément aux statuts de la Société, il le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Société, à l'exception de ceux que la loi réserve à l'assemblée générale. Il représente par ailleurs la Société à l'égard des tiers, en ce compris la représentation en justice.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)



### TROISIÈME DÉCISION

L'assemblée générale donne, par la présente, mandat spécial à la S.R.L. "IMPULSO Fiduciaire", ayant son siège IMPULSO Smart Offices, Rue de Louveigné n°188 - C21 à 4052 Beaufays, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises et à la TVA sous le numéro 0849.550.348, Registre des Personnes Morales de Liège, division de Liège, laquelle sera valablement représentée par Monsieur Arnaud CHAVANNE, Monsieur Christophe BOURDOUXHE ou Madame Eve DACHY et à la S.R.L. « RHEA », ayant son siège IMPULSO Smart Offices, Rue de Louveigné n°188 - C21 à 4052 Beaufays, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises et à la TVA sous le numéro 0787.924.070, Registre des Personnes Morales de Liège, division de Liège, laquelle sera valablement représentée par Madame Barbara DARCIS, chacun avec pouvoir d'agir séparément, à l'effet de procéder aux formalités de publicité aux Annexes du Moniteur belge telles que prévues par le CSA.

[...]

IMPULSO Fiduciaire S.R.L.  
Mandataire représenté par A.Chavanne

DEPOSE EN MÊME TEMPS :

\* Copie du Procès-verbal de la Société du 22 février 2024